GOUVERNEMENT PHILIPPE · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Jean-Paul Delevoye

Haut-commissaire aux retraites (2017-2019), ancien ministre — affaire Mandats non déclarés

CONDAMNÉS, RECOURS POSSIBLE OU EN COURS

Reconnus coupables par un tribunal ou une cour, mais la décision peut encore être contestée, ou nous n'avons pas pu confirmer qu'elle est définitive. Présumés innocents tant qu'elle ne l'est pas.

Ce qui est reproché

Chargé de la réforme des retraites, il n'avait pas déclaré plusieurs mandats, dont un dans un institut lié au secteur de l'assurance. Il a démissionné.

Où en est la justice

> Quatre mois de prison avec sursis et 15 000 € d'amende.

Source

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, 2 DÉCEMBRE 2021

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales